|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONSUNIES** |  | **EP** |
|  |  | **IPBES**/2/2/Add.1 |
| Description: EP | **Programme des Nations Unies pour l’environnement**  | Distr.: générale4 octobre 2013FrançaisOriginal : anglais  |

Plénière de la Plateforme intergouvernementale

scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Deuxième session

Antalya (Turquie), 9–14 décembre 2013

Point 4 a) de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)\*

Programme de travail initial de la plateforme :
Programme de travail pour la période 2014-2018

Programme de travail pour la période 2014–2018

 Modalités de réalisation des produits inscrits au programme de travail

 Note du secrétariat

1. La présente note décrit les modalités de réalisation des produits prévus au titre de chaque objectif du projet de programme de travail de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques pour la période 2014–2018. Pour chaque produit, une série d’hypothèses ainsi qu’un plan d’action, des étapes intermédiaires et des dispositions institutionnelles sont présentés. Les plans indiquent, entre autres, les décisions que la Plénière pourrait souhaiter prendre pour mettre en œuvre le programme de travail. Des prévisions annuelles des principaux Postes de dépense pour chaque produit sont fournies et une prévision des coûts pour la mise en œuvre de l’ensemble du programme, par produit, figure dans le tableau 1.
2. Les prévisions de coûts sont fondées sur une série d’hypothèses générales présentées dans le projet de programme de travail et tiennent compte des variables suivantes :

a) Le nombre et l’ampleur des besoins de renforcement des capacités à couvrir et à financer par la Plateforme, qui influeront sur le coût du programme de travail. Les ressources mobilisées pour répondre aux besoins prioritaires dans ce domaine pourraient compléter les ressources du Fonds d’affectation spéciale de la Plateforme. Le niveau des ressources disponibles déterminera la mesure dans laquelle le renforcement des capacités sera intégré dans les produits du programme de travail;

b) Le nombre et la portée des évaluations à établir par la Plateforme, qui influeront sur le coût du programme de travail. L’une des principales variables influant sur le coût est le nombre d’évaluations thématiques qui sont établies. Une autre variable est la portée, le champ d’application et la complexité des évaluations, qui détermineront le nombre d’auteurs et de réunions nécessaires pour assurer des évaluations crédibles et légitimes;

c) Le nombre de réunions physiques (« face à face »), qui pourrait être réduit par le recours à des réunions sur Internet, diminuant ainsi le coût du programme de travail. Toutefois, ces économies doivent être mises en balance avec la nécessité d’assurer des interactions sociales et d’impliquer des participants pouvant être confrontés à des problèmes techniques;

d) L’ampleur convenue des activités de communication, d’implication des parties prenantes et d’animation. Ces activités auront une incidence sur le coût et influeront aussi sur l’impact, l’appropriation et la pertinence des produits inscrits au programme de travail;

e) La localisation géographique et institutionnelle du personnel d’appui technique aura une incidence significative sur le coût du programme de travail. Les dépenses de recrutement du personnel d’appui technique par le biais du secrétariat de la Plateforme seraient sensiblement plus importantes que, par exemple, celles de recrutement de ces agents par l’intermédiaire des institutions régionales ou nationales, mais le recrutement par le secrétariat pourrait néanmoins être requis dans certains cas pour assurer la coordination et la supervision nécessaires;

f) Le niveau des contributions en nature offertes par les États membres, les observateurs et les institutions concernées aura une incidence sur le coût. Parmi les contributions en nature possibles figurent la fourniture d’un appui technique ou des détachements, l’accueil de réunions, le financement d’activités de renforcement des capacités et la mise à disposition gratuite ou à des conditions préférentielles de logiciels et d’outils informatiques (voir tableau 2). Les économies résultant des contributions en nature peuvent être affectées aux produits ne bénéficiant pas de ce type de soutien.

 Objectif 1

 Renforcer les capacités et les connaissances à l’interface science-politique pour que la Plateforme puisse s’acquitter de ses principales fonctions

**Produit 1 a)**

**Mettre en adéquation les besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités, auxquels il faut répondre pour mener à bien le programme de travail de la Plateforme, et les ressources que l’on pourrait mobiliser en catalysant un appui financier et en nature (*activité continue*)**

 Hypothèses

1. Diverses activités seront nécessaires pour cerner et hiérarchiser les besoins en matière de renforcement des capacités et améliorer l’accès aux ressources voulues pour répondre à ces besoins. Dans cette optique, des efforts de la Plateforme elle-même seront requis, mais la réalisation d’activités concertées de renforcement des capacités par d’autres devra aussi être encouragée. Les liens institutionnels entre la Plateforme et le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE), l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO), l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), que la Plénière a appelés de ses vœux dans sa décision IPBES/1/4, pourraient notamment contribuer à la réalisation de ce produit. Il est prévu que la Plénière examine la possibilité de demander au Bureau d’organiser régulièrement un forum avec les sources traditionnelles et potentielles de financement, comme indiqué au paragraphe 1 de l’appendice I de la résolution établissant la Plateforme, dans le cadre de réunions physiques et d’échanges sur Internet, y compris des vidéoconférences. Il est également envisagé que la Plénière se penche sur la possibilité d’établir une équipe spéciale sur le renforcement des capacités, dirigée par le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire et constituée du PNUE, de l’UNESCO, de la FAO, du PNUD et d’autres initiatives, réseaux et institutions partenaires stratégiques, notamment le Sub-Global Assessment Network et le Biodiversity and Ecosystem Services-Net (BES-Net). Cette équipe spéciale sera chargée de a) conseiller le Bureau sur les modalités d’établissement d’une liste régulièrement actualisée des besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités indiquant les déficits de financement correspondants et les sources de financement disponibles; b) aider le Bureau à organiser le forum mentionné plus haut et c) conseiller le Bureau et le secrétariat sur l’établissement et le fonctionnement d’un mécanisme de mise en correspondance sous la forme d’un outil en ligne comprenant un catalogue des besoins et un catalogue des offres en matière de renforcement des capacités destiné à aider ceux qui ont des besoins prioritaires dans ce domaine à avoir accès aux ressources techniques et financières disponibles. L’équipe spéciale et les services d’appui technique qui lui sont associés sont chargés de la mise en œuvre du produit 1 b).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, examine la possibilité de demander au Bureau, par l’intermédiaire du secrétariat, d’organiser régulièrement un forum avec les sources traditionnelles et potentielles de financement, suite à un appel à manifestations d’intérêt |
| La Plénière, à sa deuxième session, étudie la création d’une équipe spéciale dotée d’un mandat précis limité dans le temps et dirigée par le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire pour le renforcement des capacités, notamment en définissant sa mission et en demandant au Bureau et au Groupe, par l’intermédiaire du secrétariat, de la constituer suite à un appel à manifestations d’intérêt |
| La Plénière, à sa deuxième session, examine les offres potentielles d’appui technique en nature et demande au Bureau et au secrétariat d’établir les dispositions institutionnelles nécessaires pour donner effet à cet appui technique |
| 2014 | Premier trimestre | Le Bureau et le secrétariat établissent des partenariats stratégiques et des dispositions institutionnelles pour donner effet à l’appui technique selon que de besoin |
| Deuxième trimestre | L’équipe spéciale met au point les modalités pour identifier, suivre et évaluer de manière cohérente et comparative les besoins de renforcement des capacités par rapport au mandat de la Plateforme et les progrès accomplis à cet égard |
| Troisième trimestre | L’équipe spéciale dresse une liste des besoins de renforcement des capacités prioritaires indiquant les déficits de financement correspondants et les sources de financement disponiblesa, la présentation de cette liste pouvant être précédée d’une vidéoconférence ou d’un passage en revue destiné à susciter une implication plus large des parties prenantes |
| Quatrième trimestre | Le Bureau organise avec l’aide de l’équipe spéciale une réunion du forum visant à hiérarchiser les besoins de renforcement des capacités identifiés et stimuler la fourniture d’appuis financiers et en nature pour y répondre et présente la liste hiérarchisée des besoins à la Plénière à sa troisième session |
| 2015 | Premier trimestre | La Plénière, à sa troisième session, examine la liste hiérarchisée des besoins de renforcement des capacités, invite les donateurs potentiels à fournir des appuis en nature et/ou financiers pour répondre à ses besoins, et examine la possibilité de demander à l’équipe spéciale de répondre aux besoins convenus (voir produit 1 b)) |
| Deuxième/troisième/ quatrième trimestres | Le secrétariat, sous la supervision du Bureau et conseillé par l’équipe spéciale, établit et gère le mécanisme de mise en correspondance |
| 2016 | Premier/deuxième/troisième trimestres | L’équipe spéciale évalue les progrès réalisés dans la satisfaction des besoins hiérarchisés et, sur la base de cette évaluation, propose une liste actualisée, conformément aux actions engagées au troisième trimestre de 2014 |
| Quatrième trimestre | Le Bureau organise avec l’aide de l’équipe spéciale une réunion du forum visant à hiérarchiser les besoins de renforcement des capacités identifiés et stimuler la fourniture d’appuis financiers et en nature pour y répondre et présente la liste hiérarchisée des besoins à la Plénière à sa cinquième session |
| 2017 | Premier trimestre | La Plénière, à sa cinquième session, examine la liste hiérarchisée des besoins en matière de capacités, invite les donateurs potentiels à fournir des appuis en nature et/ou financiers pour répondre à ces besoins et étudie la possibilité d’demander à l’équipe spéciale de répondre aux besoins convenus (voir produit 1 b)) |
| Deuxième/troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat, sous la supervision du Bureau et selon l’avis de l’équipe spéciale, actualise le mécanisme de mise en correspondance |
| 2018 | Premier/deuxième/trimestre trimestres | L’équipe spéciale évalue les progrès réalisés dans l’établissement des besoins hiérarchisés et, sur la base de cette évaluation, propose une liste actualisée conformément aux actions engagées au troisième trimestre de 2014 |
| Quatrième trimestre | Le Bureau organise avec l’aide de l’équipe spéciale une réunion du forum visant à hiérarchiser les besoins de renforcement des capacités identifiés et stimuler la fourniture d’appuis financiers et en nature pour y répondre et présente la liste hiérarchisée des besoins à la Plénière à sa septième session, dans le cadre du prochain programme de travail |

a De nombreux besoins et possibilités en matière de renforcement des capacités ont été mis en évidence dans des présentations formelles par les gouvernements et les autres parties prenantes au cours de la période intersessions qui a conduit à la première session de la Plénière (voir IPBES/1/INF/10).

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Réunion du forum (50 participants, 25 financés) | Coûts de la réunion (1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2015 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2016 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Réunion du forum (50 participants, 25 financés) | Coûts de la réunion (1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2017 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2018 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Réunion du forum (50 participants, 25 financés) | Coûts de la réunion (1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Voyages et indemnité journalière de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| **Total** |  |  | **1 121 250** |

 Produit 1 b)

 Développer les capacités nécessaires pour mener à bien le programme de travail de la Plateforme, un appui étant fourni par le réseau sur le développement des capacités (*activité continue*)

 Hypothèses

1. Les dispositions institutionnelles prises au titre du produit 1 a), à savoir l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités et l’appui technique qui lui est fourni, contribueront à la réalisation du produit 1 b). L’équipe spéciale, travaillant sous la direction du Bureau et du Groupe d’experts multidisciplinaire, participera à des activités de renforcement des capacités, selon les besoins convenus par la Plénière. En 2014, les activités viseront essentiellement à mettre en place la capacité institutionnelle nécessaire pour livrer les premiers produits du programme de travail, en particulier les évaluations régionales et sous-régionales. Des réunions de renforcement des capacités auront lieu conjointement avec le processus d’évaluations sous-régionales afin de faciliter l’évolution ultérieure de réseaux, plateformes et centres d’excellence scientifiques et politiques au niveau sous-régional. Des propositions de programmes de bourses de recherche et d’échange, y compris pour les spécialistes et les détenteurs de connaissances autochtones et locales, et de modules de formation seront mises au point sur la base de l’expérience acquise grâce, entre autres, au Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat et à l’Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire. Ces propositions pourraient donner aux boursiers la possibilité de s’impliquer dans la mise en œuvre du programme de travail de la Plateforme, par exemple dans la fourniture d’appui technique pour les évaluations, sous la supervision du secrétariat. À compter de 2015, les besoins hiérarchisés de renforcement des capacités pertinents pour le programme de travail seront arrêtés par la Plénière et orienteront le travail de l’équipe spéciale. Là où c’est possible, les travaux financés par le Fonds d’affectation spéciale de la Plateforme seront complétés par des contributions en nature et financières mobilisées par le biais du produit 1 a). Dans ces contributions pourraient figurer des activités d’assistance technique (par exemple pour la gestion des connaissances et des données) ou des ateliers de formation visant à faciliter l’assimilation et l’utilisation des divers produits techniques de la Plateforme (par exemple, les outils et méthodes d’appui politique).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelle* |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, examine la question de l’établissement de l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités (voir produit 1 a)) chargée notamment de renforcer la capacité institutionnelle nécessaire pour mettre en œuvre le programme de travail, et étudie la possibilité de lui demander de soutenir le produit 2 b) sur les évaluations régionales/sous-régionales et d’aider le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire à mettre au point une proposition de programmes de bourses de recherche, d’échanges et de formation à soumettre à la Plénière |
| 2014 | Deuxième/troisième trimestres | L’équipe spéciale sur le renforcement des capacités met au point une proposition de programmes de bourses de recherche, d’échanges et de formation |
| Deuxième/troisième/quatrième trimestres | L’équipe spéciale de renforcement des capacités contribue au renforcement de la capacité institutionnelle nécessaire pour mettre en œuvre le programme de travail, en particulier les évaluations régionales et sous-régionales (voir produit 2 (b)) |
| 2015 | Premier trimestre | La Plénière, à sa troisième session, examine la question de l’établissement de programmes et de bourses, d’échange et de formation |
| La Plénière, à sa troisième session, examine la possibilité de demander à l’équipe spéciale de contribuer à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités dont il a été convenu, au moyen des ressources mises à disposition par le Fonds d’affectation spéciale de la Plateforme ou des aides financières ou en nature obtenues (voir produit 1 a)) |
| Premier/deuxième/troisième/quatrième trimestres | L’équipe spéciale sur le renforcement des capacités s’emploie à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités, tels que convenus par la Plénière  |
| 2016 | Premier trimestre | La Plénière, à sa quatrième session, étudie la possibilité de demander à l’équipe spéciale de contribuer à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités (voir produit 1 a)) |
| Premier/deuxième/troisième/quatrième trimestres | L’équipe spéciale sur le renforcement des capacités s’emploie à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités, tels que convenus par la Plénière  |
| 2017 | Premier trimestre | La Plénière, à sa septième session, étudie la possibilité de demander à l’équipe spéciale de contribuer à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités (voir produit 1 a)) |
| Premier/deuxième/troisième/quatrième trimestres | L’équipe spéciale sur le renforcement des capacités s’emploie à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités, tels que convenus par la Plénière  |
| 2018 | Premier trimestre | La Plénière, à sa sixième session, étudie la possibilité de demander à l’équipe spéciale de contribuer à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités (voir produit 1 a)) |
| Deuxième/troisième/quatrième trimestres | L’équipe spéciale sur le renforcement des capacités s’emploie à répondre aux besoins hiérarchisés de renforcement des capacités, tels que convenus par la Plénière  |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût*  |
| 2014 | 15 réunions de renforcement des capacités (20 experts, 15 financés) | Coûts de la réunion (15 x 1 semaine, 20 participants) (25 % en nature) | 112 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (15 x 15 x 1 500 dollars) | 337 500 |
| 2015 | Activités de renforcement des capacités  | À définir (bourses, ateliers, assistance technique) | 450 000 |
| 2016 | Activités de renforcement des capacités  | À définir (bourses, ateliers, assistance technique) | 450 000 |
| 2017 | Activités de renforcement des capacités  | À définir (bourses, ateliers, assistance technique) | 450 000 |
| 2018 | Activités de renforcement des capacités  | À définir (bourses, ateliers, assistance technique) | 450 000 |
| **Total** |  |  | **2 250 000** |

Produit 1 c)

 Élaborer des procédures et des approches pour travailler avec les systèmes de connaissances locaux et autochtones (*d’ici 2016*)

 Hypothèses

1. La Plénière a demandé au Groupe d’experts multidisciplinaire de recommander des procédures et méthodes de travail fondées sur des systèmes de connaissances différents pour examen par la Plénière à sa deuxième session, en tirant parti des contributions reçues de l’atelier sur le thème « La contribution des systèmes de connaissances autochtones et locaux à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques : création de synergies avec la science », qui a eu lieu à Tokyo en juin 2013. Les résultats de cet atelier ont servi de base à la mise au point d’un guide préliminaire sur les principes et procédures à appliquer pour travailler avec les systèmes de connaissances autochtones et locaux, dont la Plénière sera saisie à sa deuxième session à des fins d’information. La reconnaissance des savoirs autochtones et locaux dans le renforcement de l’interface scientifique et politique et la création de synergies avec la science a connu des évolutions très variables partout dans le monde et des travaux plus approfondis sont nécessaires pour définir un ensemble cohérent de procédures et d’approches pouvant être utilisées par la Plateforme. Ces efforts s’appuieront sur ceux de l’UNESCO, de la Convention sur la diversité biologique, de l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et de la FAO, entre autres, et les complèteront. Sous la direction du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée sera établi pour élaborer plus avant le guide aux fins d’approbation par la Plénière à sa quatrième session (qui devrait se tenir au début de 2016), de façon qu’il puisse servir de base au processus de mise au point des autres produits en cours de la plateforme, notamment les évaluations régionales/sous-régionales. Le groupe d’experts, en collaboration avec l’équipe spéciale sur les connaissances et les données, aidera aussi le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau, en 2014, à établir un fichier et un réseau d’experts et de détenteurs de connaissances. Ce fichier constituera une source d’information pour l’exécution des activités de la Plateforme, y compris les évaluations. L’élaboration des procédures et des approches par un aréopage d’experts s’appuiera sur un éventail des meilleures pratiques mises en évidence dans chaque région concernant le travail avec les systèmes de connaissances autochtones et locaux. Cet exercice sera aussi étayé par les connaissances tirées d’une ou deux études de cas réalisées dans chacune des cinq régions de l’ONU; une téléconférence ou un examen du projet de guide, avec un grand nombre d’experts et de parties prenantes (y compris le World Indigenous Network); et trois réunions du groupe d’experts. En 2015, le groupe d’experts évaluera et finalisera le guide sur la base des éléments apportés par l’examen et les téléconférences, en vue de son approbation par la Plénière à sa quatrième session et de sa mise en œuvre dans l’évaluation plus large de la Plateforme.

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, s’inspirant des orientations initiales sur les procédures et approches pour travailler avec les systèmes de connaissances autochtones et locaux (voir IPBES/2/INF/1), demande au Groupe d’experts multidisciplinaire et au Bureau, appuyés par un Groupe d’experts mis en place à cet effet et doté d’un mandat précis à durée déterminée, de mettre au point un projet de procédures et d’approches pour travailler avec ces systèmes aux fins d’examen par la Plénière à sa quatrième session (qui devrait avoir lieu au début de 2016) |
| La Plénière, à sa deuxième session, demande au Groupe d’experts multidisciplinaire et au Bureau, soutenus par un groupe d’experts et en collaboration avec l’équipe spéciale sur les connaissances et les données, d’établir en 2014 un fichier et un réseau de spécialistes du travail avec d’autres systèmes de connaissances |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau sollicitent des candidatures et procèdent à une sélection des spécialistes des systèmes de connaissances autochtones et locaux et autres experts inscrits sur le fichier ou faisant partie du réseau mondial qui sont susceptibles de participer aux travaux du groupe d’experts et aux examens des études de cas |
| Premier/ deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau, avec l’aide du groupe d’experts et en collaboration avec l’équipe spéciale sur les connaissances et les données créée conformément au produit 1 d), établit un fichier et un réseau d’experts et de détenteurs de connaissances, qui sera étendu de façon permanente |
| Deuxième /troisième/ quatrième trimestres | Le groupe d’experts entreprend sous la direction du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau un examen des procédures et approches existantes, notamment en tirant parti des données d’expérience et des meilleures pratiques concernant le travail avec les systèmes de connaissances autochtones et locaux ayant fait l’objet d’une ou deux études de cas dans chacune des cinq régions de l’ONU |
| 2015 | Premier trimestre | Sur la base des examens et des orientations préliminaires soumis à la Plénière à sa deuxième session, le groupe d’experts, sous la direction du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, révise plus avant les procédures et approches pour le travail avec les systèmes de connaissances autochtones et locaux |
| Deuxième trimestre | Le groupe d’experts, sous la direction du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau organise une téléconférence ou une réunion d’un groupe plus large d’experts et de parties prenantes pour examiner le projet de procédures et d’approches. Il tient des réunions de suivi avec les réalisateurs des études de cas pour obtenir des informations en retour sur les procédures et les approches |
| Troisième trimestre | Le groupe d’experts, sous la direction du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, se réunit à nouveau pour évaluer les informations en retour reçues dans le cadre du processus de téléconférences/d’examens et des réunions de suivi des études de cas avec les détenteurs de connaissances locales et autochtones et révise et finalise le projet de procédures et d’approches |
| Quatrième trimestre | Le projet final de procédures et d’approches pour le travail avec les systèmes de connaissances autochtones et locaux est examiné par le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau, des membres de la Plateforme et d’autres parties prenantes avant d’être soumis à la Plénière à sa quatrième session pour examen en vue de son approbation pour utilisation dans les produits en cours et futurs de la Plateforme |
| 2016 | Cinquième trimestre | La Plénière, à sa quatrième session, examine le projet de procédures et d’approches et prend des mesures en vue d’une collaboration appropriée avec les systèmes de connaissances autochtones et locaux |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coûts*  |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Réunion du groupe d’experts (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 10 experts (2 par région)) | Coûts de la réunion (1 réunion de 3 jours x 15 participants) (25 % en nature) | 4 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (12 x 3 000 dollars) | 36 000 |
| 5 réunions régionales d’examen des études de cas pour mettre en évidence et examiner les procédures, approches et meilleures pratiques existantes | Coûts des réunions (5 réunions, 2 jours par réunion x 5 000 dollars par réunion (25 % en nature) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 réunions x 5 participants financés par réunion x 1 500 dollars) | 37 500 |
| Appui technique | 1,5 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 112 500 |
| 2015 | Réunion du groupe d’experts (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 10 experts (2 par région)) | Coûts de la réunion (1 réunion de 3 jours x 15 participants) (25 % en nature) | 4 500 |
| Voyage et indemnité de subsistance (12 x 3 000 dollars) | 36 000 |
| 5 réunions régionales de suivi des études de cas pour examiner le projet de procédures et d’approches | Coûts des réunions (5 réunions, 2 jours par réunion x 5 000 dollars par réunion) (25 % en nature) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 réunions x 5 participants financés par réunion x 1 500 dollars)  | 37 500 |
| Réunion du groupe d’experts (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, + 10 experts (2 par région)) | Coûts des réunions (1 réunion de 3 jours x 15 participants) (25 % en nature) | 4 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (12 x 3 000 dollars) | 36 000 |
| Appui technique | 1,5 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 112 500 |
| Traduction, publication, animation et établissement d’un rapport à la Plénière à sa quatrième session | Guide de 10 pages sur les procédures et approches pour la collaboration avec les détenteurs de connaissances autochtones et locales traduit dans toutes les langues de l’ONU | 50 000 |
|  | **Total** |  | **509 000** |

 Produit 1 d)

 Répondre aux besoins prioritaires en matière de connaissances et de données aux fins de l’élaboration des politiques en catalysant les efforts visant à engendrer de nouvelles connaissances et en travaillant en réseau (*activité continue*)

 Hypothèses

1. Pour que la Plateforme puisse respecter ses engagements concernant la production et la gestion de connaissances et de données et l’accès à ces connaissances et données, la Plénière étudiera la possibilité d’établir une équipe spéciale sur les connaissances et les données. Cette équipe spéciale serait dirigée par le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire et constituée de représentants des institutions et initiatives existantes, comme le Groupe sur l’observation de la Terre, le Système mondial d’information sur la biodiversité, l’initiative Future Earth, les détenteurs de connaissances locales et autochtones et les initiatives scientifiques communautaires. Elle contribuera à l’établissement de réseaux entre les institutions existantes et recommandera des pratiques et approches communes concernant la gestion et la production de connaissances et de données pour appuyer les activités de la Plateforme (y compris celles mises au point au titre du produit 1 c)). Des moyens d’encourager des mesures et approches communes appliquées de façon cohérente dans les domaines de l’observation et du suivi de la biodiversité et des services écosystémiques seront étudiés sur la base, entre autres, des résultats des évaluations méthodologiques et des évaluations thématiques menées au titre de l’objectif 3. L’équipe spéciale devrait aussi contribuer à l’actualisation régulière de la liste des besoins et lacunes prioritaires en matière de connaissances pour l’élaboration des décisions ainsi qu’à un dialogue régulier sur la façon de répondre à ces besoins, y compris en favorisant la production de nouvelles connaissances là où existent des lacunes. Ce dialogue se déroulera notamment dans le cadre de réunions, précédées, le cas échéant, de téléconférences afin de permettre une plus large implication des parties prenantes. L’équipe spéciale conseillera le Bureau, le Groupe d’experts multidisciplinaire et le secrétariat sur la mise en place d’un dispositif permettant de suivre sur Internet la façon dont les besoins de connaissances sont couverts. Des interactions entre ses activités et les activités d’évaluation devraient avoir lieu, en particulier dans la phase de cadrage, et l’équipe se réunira consécutivement ou parallèlement aux réunions de cadrage.

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, étudie la possibilité de créer une équipe spéciale dotée d’un mandat précis à durée déterminée sur les connaissances et les données, qui serait dirigée par le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire, notamment en définissant la mission de cette équipe et en demandant au Bureau et au Groupe de la constituer, par le biais du Secrétariat, en faisant appel à manifestations d’intérêt |
| La Plénière, à sa deuxième session, étudie les différentes offres potentielles d’appui technique en nature et demande au Bureau et au secrétariat d’établir les dispositions institutionnelles nécessaires pour donner effet à cet appui technique |
| 2014 | Premier trimestre | Le Bureau et le secrétariat établissent des partenariats stratégiques et des dispositions institutionnelles pour donner effet à l’appui technique, selon que de besoin |
| Deuxième/troisième/ quatrième trimestres | L’équipe spéciale conseille le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire sur les approches suggérées en matière d’amélioration de l’accessibilité et de gestion des connaissances et données nécessaires pour appuyer la mise en œuvre du programme de travail et soumet les informations pertinentes à la Plénière à sa troisième session |
| 2015 | Premier trimestre | La Plénière, à sa troisième session, étudie les approches suggérées en matière d’amélioration de l’accessibilité et de gestion des données et connaissances nécessaires pour appuyer la mise en œuvre du programme de travail et envisage la possibilité de demander à l’équipe spéciale de fournir des conseils sur l’application de ces approches et d’y contribuer |
| Deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | L’équipe spéciale fournit au Bureau et au Groupe d’experts multidisciplinaire des conseils et un appui aux plans de l’application des approches visant à améliorer l’accessibilité et de la gestion des connaissances et données nécessaires pour soutenir les activités entreprises dans le cadre de la Plateforme, telles qu’approuvées par la Plénière |
| Deuxième trimestre | L’équipe spéciale conseille le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire sur la définition des besoins prioritaires en matière de connaissances, en s’appuyant notamment sur les études de cadrage |
| Troisième trimestre | L’équipe spéciale aide le Bureau, le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Secrétariat à organiser un dialogue sur la hiérarchisation des besoins de connaissances et à stimuler la production de nouvelles connaissances là où des lacunes existent |
| 2016 | Premier/ deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | L’équipe spéciale continue de fournir des conseils et un appui au Bureau et au Groupe d’experts multidisciplinaire sur la mise en œuvre des approches en matière de données et de connaissances, telles qu’approuvées par la Plénière  |
| L’équipe spéciale maintient à jour une liste des besoins prioritaires en matière de connaissances |
| 2017 | Premier/ deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | L’équipe spéciale continue de fournir des conseils et un appui au Bureau et au Groupe d’experts multidisciplinaire sur l’application des approches en matière de connaissances et de données, telles qu’approuvées par la Plénière |
| Deuxième trimestre | L’équipe spéciale conseille le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire sur la définition des besoins prioritaires en matière de connaissances, en s’appuyant notamment sur les études de cadrage |
| Troisième trimestre | L’équipe spéciale aide le Bureau, le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Secrétariat à organiser un dialogue sur la hiérarchisation des besoins de connaissances et à stimuler la production de nouvelles connaissances là où des lacunes existent |
| 2018 | Premier/ deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | L’équipe spéciale continue de fournir des conseils et un appui au Bureau et au Groupe d’experts multidisciplinaire sur l’application des approches en matière de connaissances et de données, telles qu’approuvées par la Plénière |
| L’équipe spéciale continue de tenir à jour une liste des besoins prioritaires en matière de connaissances |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coûts* |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2015 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Voyages et indemnité journalière de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Réunion de dialogue (50 participants, 25 financés) | Coûts de la réunion (1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2016 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2017 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Réunion de dialogue (50 participants, 25 financés) | Coûts de la réunion (1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| 2018 | Réunion de l’équipe spéciale (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau plus 20 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 3 000 dollars) | 15 000 |
| Appui technique | 2 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 150 000 |
| **Total** |  |  | **1 035 000** |

 Objectif 2

 Renforcer l’interface scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques aux niveaux sous-régional, régional et mondial

 Produit 2 a)

 Guide sur la réalisation et l’intégration des évaluations à tous les niveaux (*à présenter d’ici à juin 2014*)

 Hypothèses

1. Les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau superviseront la mise en place d’un groupe d’experts mondial doté d’un mandat précis à durée déterminée pour élaborer le guide sur la réalisation et l’intégration des évaluations à tous les niveaux, comme indiqué dans les actions et étapes intermédiaires décritesau paragraphe 16 ci-dessous. Le groupe sera composé de 50 experts et comprendra des membres du Bureau, du Groupe d’experts multidisciplinaire, de l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités, de l’équipe spéciale sur les connaissances et les données et d’experts supplémentaires désignés. Le Groupe d’experts recevra le soutien du secrétariat.

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, demande au Groupe d’experts multidisciplinaire et au Bureau, avec le concours d’un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée, d’élaborer le guide sur la réalisation et l’intégration des évaluations à tous les niveaux |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau lancent un appel pour que des candidatures d’experts soient présentées et font un choix conformément aux règles de la Plateforme |
| Le groupe d’experts se réunit afin d’élaborer le guide (compte tenu du rapport sur la hiérarchisation des demandes), avec l’aide du secrétariat |
| Deuxième trimestre | Le projet de guide est envoyé pour examen aux experts, aux membres de la Plateforme et aux parties prenantes |
| Le guide est finalisé pour approbation par le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

(dollars des États-Unis)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût*  |
| 2014 | Réunion du groupe d’experts (10 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 40 experts/partenaires stratégiques) | Coûts de la réunion (1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| 2015 | Diffusion du guide | Traduction du guide dans toutes les langues de travail de l’ONU, publication, animation | 50 000 |
| **Total** |  |  | **136 250** |

 Produit 2 b)

 Évaluations régionales/sous-régionales de la biodiversité et des services écosystémiques (*d’ici à mars 2017*)

 Hypothèses

1. Les activités d’évaluation s’articuleront autour de la structure régionale et sous-régionale suivante :

**a) Afrique et Asie occidentale :**

i) Afrique centrale et Afrique de l’Ouest (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad et Sao Tomé-et-Principe; Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d’Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie; Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo);

ii) Afrique de l’Est et océan Indien occidental (Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Somalie; Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion et Seychelles);

iii) Afrique du Nord et Asie occidentale (Algérie, Égypte, Lybie, Maroc, Soudan, Sahara occidental et Tunisie; Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar et Yémen (Péninsule arabique); État de Palestine, Iraq, Jordanie, Liban et République arabe syrienne (Mashriq));

iv) Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Sainte-Hélène, Swaziland, Zambie et Zimbabwe);

**b) Amérique et Caraïbes :**

i) Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago);

ii) Mésoamérique (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama);

iii) Amérique du Sud (Argentine, Bolivie (État Plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne de));

iv) Amérique du Nord (Canada et États-Unis d’Amérique) ;

**c) Asie et Pacifique :**

i) Australasie et Pacifique Sud (Australie, Nouvelle-Zélande; Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu);

ii) Asie du Nord-Est (Chine, Japon, Mongolie, République de Corée et République démocratique populaire de Corée) ;

iii) Asie du Sud (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique de), Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka);

iv) Asie du Sud-Est (Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Île Christmas, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam);

**d) Europe et Asie centrale :**

i) Asie centrale et Europe de l’Est (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan; Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, République de Moldova et Ukraine);

ii) Europe centrale et Europe de l’Ouest (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, ex-République Yougoslave de Macédoine et Turquie ; Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, Saint-Marin, Suède et Suisse)

**e) Régions polaires :**

Arctique et Antarctique (en coopération avec les organisations concernées comme le Conseil de l’Arctique, le Comité scientifique pour la recherche antarctique et les pays du Traité sur l’Antarctique).

Les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau superviseront les contributions apportées à la Plénière pour l’exercice de cadrage, comme indiqué au paragraphe 19 ci-dessous. Des experts sous-régionaux réaliseront des études de cadrage de la plupart des évaluations sous-régionales parallèlement aux réunions régionales. Pour certaines évaluations sous-régionales, des réunions de cadrage spécifiques pourront être organisées. Les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau superviseront l’établissement de groupes d’experts dotés d’un mandat précis à durée déterminée pour chaque évaluation sous-régionale, dans lesquels siègeront des coprésidents des équipes chargés des rapports, des auteurs coordonnateurs principaux, des auteurs principaux (60 experts) et des éditeurs-réviseurs (10 experts). Le groupe d’experts sera choisi conformément aux procédures pour l’établissement, l’examen, l’acceptation, l’adoption, l’approbation et la publication des rapports d’évaluation et d’autres produits de la Plateforme (voir IPBES/2/9) et travaillera sur la base des mêmes procédures. On part de l’hypothèse que les évaluations seront élaborées en étroite coopération avec les institutions existantes concernées aux niveaux régional et sous-régional, comme indiqué dans la procédure de cadrage. Le secrétariat conclura des accords avec des institutions partenaires pour la fourniture d’un appui technique approuvé par le Bureau. L’appui technique sera financé en partie par la Plateforme et en partie par les contributions en nature approuvées par la Plénière (voir paragraphe 20 ci-après).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, sur la base d’un examen du produit tel que présenté dans le programme de travail suite à l’étude de cadrage initiale et à l’établissement des prévisions de coûts, étudie la possibilité de demander au Groupe d’experts multidisciplinaire et au Bureau d’entreprendre une étude de cadrage complète conformément aux procédures de la Plateforme |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire demande ensuite aux gouvernements et aux autres parties prenantes de présenter des candidatures d’experts susceptibles de participer à l’exercice de cadrage des différentes évaluations régionales/sous-régionales |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire sélectionne les experts chargés de réaliser l’étude de cadrage |
| Troisième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau supervisent un exercice de cadrage détaillé, qui doit permettre de préciser le plan, les coûts et la faisabilité, notamment en organisant au moins cinq réunions de cadrage aux niveaux régional/sous-régional au cours desquelles 15 évaluations sous-régionales seront examinées par des experts sous-régionaux (en tenant compte des rapports sur la hiérarchisation des demandes (IPBES/2/3) et du guide établi au titre du produit 2 a)) |
| Quatrième trimestre | Le rapport de cadrage détaillé est adressé au secrétariat pour distribution aux gouvernements et aux autres parties prenantes aux fins de son examen par la Plénière à sa troisième session |
| 2015 | Premier trimestre | La Plénière, à sa troisième session, examine la portée de la série d’évaluations régionales ou sous-régionales pour adoption  |
| La Plénière, à sa troisième session, examine les différentes offres potentielles d’appui technique en nature et demande au Bureau et au secrétariat d’établir les dispositions institutionnelles nécessaires pour donner effet à cet appui technique |
| Premier trimestre | Si la Plénière, sur la base du rapport de cadrage détaillé, décide d’approuver l’établissement du rapport, le Groupe d’experts multidisciplinaire demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts pour établir le rapport  |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire choisit les coprésidents de l’équipe chargée des rapports, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en se fondant sur les critères de sélection (voir IPBES/2/9). Il tient compte, en particulier, des vues de ses membres régionaux concernés |
| Troisième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux se réunissent pour établir l’avant-projet des différents rapports d’évaluation régionaux/sous-régionaux. |
| 2016 | Premier trimestre | L’avant-projet de rapport est examiné par les experts concernés, le recours à l’expertise locale étant privilégié dans l’examen des rapports régionaux et sous-régionaux |
| Deuxième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent le deuxième projet de rapport et l’avant-projet de résumé à l’intention des décideurs, sous la direction des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire  |
| Troisième trimestre | Le deuxième projet de rapport et l’avant-projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes  |
| Quatrième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent la version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs, sous la direction des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire  |
| Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU (2 mois) |
| La version finale du rapport et du résumé pour les décideurs est adressée aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final (1,5 à 2 mois) |
| 2017 | Premier trimestre | Les gouvernements sont vivement encouragés à communiquer des commentaires écrits sur le projet de résumé à l’intention des décideurs une semaine avant la cinquième session de la Plénière |
| La Plénière, à sa cinquième session, examine et accepte les différents rapports d’évaluation régionaux/sous-régionaux et approuve les résumés régionaux à l’intention des décideurs sur la base de l’approbation préliminaire préalable des membres régionaux concernés de la Plateforme |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coûts* |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | 5 réunions régionales de cadrage (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 45 experts) | Coûts des réunions (5 x 1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 56 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (5 x 34 x 2 000 dollars) | 340 000 |
| 2015 | 15 premières réunions des auteurs (60 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux) | Coûts des réunions (15 x 1 semaine, 60 participants) (25 % en nature) | 168 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (15 x 35 x 1 500 dollars) | 1 012 500 |
| Appui technique | 10 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 750 000 |
| 2016 | 15 deuxièmes réunions des auteurs (60 coprésidents auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 10 éditeurs réviseurs) | Coûts des réunions (15 x 1 semaine, 70 participants) (25 % en nature) | 225 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (15 x 53 x 1 500 dollars) | 1 192 500 |
| 15 troisièmes réunions des auteurs (60 coprésidents auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 10 éditeurs réviseurs) | Coûts des réunions (15 x 1 semaine, 70 participants) (25 % en nature) | 225 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (15 x 53 x 1 500 dollars) | 1 192 500 |
| Appui technique | 10 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 750 000 |
| 2017 | Participation des coprésidents à la cinquième session de la Plénière | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| Diffusion (résumé à l’intention des décideurs 15 x 10 pages) et rapport (200 pages)) et animation au niveau régional | Traduction des résumés à l’intention des décideurs dans toutes les langues de l’ONU, publication et animation | 1 755 000 |
| **Total** |  |  | **7 742 500** |

 **Produit 2 c)**

 Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (*d’ici à décembre 2018*)

 Hypothèses

1. Les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau superviseront la présentation de contributions à la Plénière pour l’exercice de cadrage ainsi que l’établissement d’un groupe d’experts mondial doté d’un mandat précis à durée déterminée pour l’évaluation. Ce groupe comprendra des coprésidents, des auteurs coordonnateurs principaux, des auteurs principaux et des éditeurs-réviseurs. Les experts seront choisis conformément aux procédures pour l’établissement, l’examen, l’acceptation, l’adoption, l’approbation et la publication des rapports d’évaluation et d’autres produits de la Plateforme (voir IPBES/2/9) et travailleront sur la base des mêmes procédures. Les évaluations mondiales devraient impliquer 200 auteurs qui se réuniraient trois fois et 10 éditeurs-réviseurs qui se réuniraient une fois, consécutivement aux auteurs. Le résumé à l’intention des décideurs serait aussi mis au point durant les réunions des auteurs. On part de l’hypothèse que les évaluations seront élaborées en étroite coopération avec les institutions existantes concernées aux niveaux régional et sous-régional, comme indiqué dans la procédure de cadrage. Le secrétariat conclura des accords avec des institutions partenaires pour la fourniture d’un appui technique approuvé par le Bureau. L’appui technique sera financé en partie par la Plateforme et en partie par les contributions en nature approuvées par la Plénière (voir paragraphe 23 ci-après).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2014 | Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau entreprennent une étude de cadrage initiale pour examen par la Plénière à sa troisième session |
| 2015 | Premier trimestre | La Plénière, à sa troisième session, demande au Groupe d’experts multidisciplinaire et au Bureau de lancer l’exercice de cadrage et de présenter ses résultats pour approbation à sa quatrième session |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de présenter des candidatures d’experts susceptibles de contribuer à l’étude de cadrage |
| Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau supervisent un ensemble de téléconférences et/ou d’examens pour solliciter des contributions à l’étude de cadrage complète. |
| Troisième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire se réunit avec les experts pour procéder à une étude de cadrage détaillée, permettant de définir notamment le plan, les coûts et la faisabilité, en tenant compte du rapport sur la hiérarchisation des demandes, du guide (produit 2 a)), des évaluations thématiques et méthodologiques accélérées, de la version finale de toutes les évaluations thématiques et de l’étude de cadrage des évaluations thématiques et régionales/sous-régionales |
| 2016 | Premier trimestre | La Plénière, à sa quatrième session, examine l’étude de cadrage de l’évaluation mondiale en vue de son adoption |
| La Plénière, à sa quatrième session, examine les offres possibles d’appui technique en nature et demande au secrétariat de prendre les dispositions institutionnelles nécessaires pour donner effet à cet appui technique |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de présenter des candidatures d’experts pour établir le rapport |
| Troisième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en se fondant sur les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) |
| Quatrième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux se réunissent pour établir l’avant-projet, en tenant compte des évaluations thématiques et méthodologiques accélérées, des évaluations thématiques et de la version finale des évaluations thématiques et régionales/sous-régionales |
| 2017 | Deuxième trimestre | L’avant-projet de rapport est examiné par les experts |
| Troisième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux préparent le deuxième projet de rapport et un premier projet de résumé à l’intention des décideurs sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire (3-4 mois), en tenant compte des évaluations thématiques et méthodologiques accélérées, des évaluations thématiques et des évaluations régionales/sous-régionales |
| Quatrième trimestre | Le deuxième projet de rapport et l’avant-projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes (2 mois) |
| 2018 | Premier trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent la version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs, sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire (2-3 mois) |
| Deuxième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues de l’ONU (2 mois) |
| Le projet de rapport final et les résumés à l’intention des décideurs sont communiqués aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final (1.5-2 mois) |
| Troisième trimestre | Les gouvernements sont vivement encouragés à communiquer des observations écrites sur le projet de résumé à l’intention des décideurs une semaine avant la sixième session de la Plénière |
| La Plénière, à sa sixième session, examine et accepte le rapport et approuve le résumé à l’intention des décideurs |
|  | Quatrième trimestre | Animation et communication |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Poste de dépenses* | *Hypothèses* | *Coût* |
| --- | --- | --- | --- |
| 2015 | Réunion de cadrage (20 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 40 experts) | Coûts de la réunion (1 semaine, 60 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (45 x 3 000 dollars) | 135 000 |
| 2016 | Première réunion des auteurs (200 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux) | Coûts de la réunion (1 semaine, 200 participants) (25 % en nature) | 37 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (150 x 3 000 dollars) | 450 000 |
| Appui technique | 3 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 225 000 |
| 2017 | Deuxième réunion des auteurs (200 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux) | Coûts de la réunion (1 semaine, 200 participants) (25 % en nature) | 37 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (150 x 3 000 dollars) | 450 000 |
| Appui technique | 3 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 225 000 |
| 2018 | Troisième réunion des auteurs (200 coprésidents, auteures coordonnateurs principaux et auteurs principaux) | Coûts de la réunion (1 semaine, 200 participants) (25 % en nature) | 37 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (150 x 3 000 dollars) | 450 000 |
| Appui technique | 3 postes d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 225 000 |
| Participation des coprésidents à la sixième session de la Plénière | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (150 x 3 000 dollars) | 45 000 |
| Diffusion (résumé à l’intention des décideurs (25 pages) et rapport (500 pages)) et animation au niveau mondial | Traduction des résumés à l’intention des décideurs dans toutes les langues de l’ONU, publication, animation | 675 000 |
| **Total** |  |  | **3 003 750** |

 Objectif 3

 Renforcer l’interface l’interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques s’agissant des questions thématiques et méthodologiques

 Produit 3 a)

 Une évaluation thématique accélérée de la pollinisation et de la production alimentaire (*d’ici à mars 2015*)

 Hypothèses

1. Les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau superviseront la mise en place d’un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée pour cette évaluation. Le groupe en question comprendra des coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs. Les experts seront choisis conformément aux procédures pour l’établissement, l’examen, l’acceptation, l’adoption, l’approbation et la publication des rapports d’évaluation et d’autres produits de la Plateforme (voir IPBES/2/9) et travailleront sur la base des mêmes procédures. Les évaluations mondiales devraient impliquer 75 auteurs, qui se réuniraient trois fois, et 12 éditeurs-réviseurs qui se réuniraient une fois, consécutivement aux auteurs. Le résumé à l’intention des décideurs serait aussi mis au point durant les réunions des auteurs. La portée, le bien-fondé, l’utilité et les autres hypothèses de l’évaluation sont indiquées en détail dans un document de cadrage (IPBES/2/16/Add.1). Le secrétariat conclura des accords avec des institutions partenaires pour la fourniture d’un appui technique approuvé par le Bureau. L’appui technique devrait être financé en partie par la Plateforme et en partie par les contributions en nature approuvées par la Plénière (voir paragraphe 26 ci-après)

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière examine et approuve l’étude de cadrage initiale établie par le Groupe d’experts multidisciplinaire (14 décembre 2013) |
| Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par la voie du secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts (coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs) pour réaliser l’évaluation sur la base des résultats de l’étude de cadrage approuvée par la Plénière (9 décembre 2013 – 10 janvier 2014) |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par courriels et par téléconférences, choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en appliquant les critères approuvés à cet effet (voir IPBES/2/9) (11–24 janvier) |
| Premier/deuxième/ troisième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent l’avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs (25 janvier – 25 juillet). Les auteurs se réunissent en février pour élaborer plus avant le plan annoté et les sections et chapitres qui leur ont été assignés, et de nouveau début juillet pour finaliser le rapport et préparer le résumé à l’intention des décideurs |
| Troisième trimestre | Le projet de rapport et le projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes (26 juillet – 12 septembre) |
| Troisième/quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux révisent le projet de rapport et le résumé à l’intention des décideurs sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire. Les auteurs et les éditeurs-réviseurs, conjointement avec un petit nombre de membres du Groupe d’experts multidisciplinaire, se réunissent une fois pour établir la version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs (13 septembre – 7 novembre) |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU (8 novembre – 5 décembre) |
| Quatrième trimestre | La version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs est adressée aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final (6 décembre 2014 – 6 février 2015) |
| 2015 | Premier trimestre | Les gouvernements envoient au secrétariat des observations écrites sur le résumé à l’intention des décideurs (31 janvier). |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et approuve le résumé à l’intention des décideurs (après le 8 février) |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Année** | **Postes de dépense** | **Hypothèses** | **Coût** |
| 2014 | Première réunion des auteurs (75 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 80 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (60 x 3 000 dollars) | 180 000 |
| Deuxième réunion des auteurs (75 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 80 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (60 x 3 000 dollars) | 180 000 |
| Troisième réunion des auteurs (75 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 12 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 92 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (69 x 3 000 dollars) | 207 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Participation à la troisième session de la Plénière de deux coprésidents et de deux auteurs coordonnateurs principaux | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport (200 pages)) et animation  | Traduction du résumé à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, animation | 117 000 |
| **Total** |  |  | **816 750** |

 Produit 3 b)

 Une évaluation thématique de la dégradation et de la restauration des terres et/ou une évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes (*d’ici à mars 2016*)

i) Evaluation thématique de la dégradation et de la restauration des terres

 Hypothèses

1. Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau superviseront un exercice de cadrage détaillé, permettant de définir le plan, les coûts et la faisabilité. Une fois l’approbation obtenue, les membres du Groupe et du Bureau superviseront la mise en place d’un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée pour l’évaluation. Le groupe en question comprendra des coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs. Les experts seront choisis conformément aux procédures pour l’établissement, l’examen, l’acceptation, l’adoption, l’approbation et la publication des rapports d’évaluation et d’autres produits de la Plateforme (voir IPBES/2/9) et travailleront sur la base des mêmes procédures. Les évaluations mondiales impliqueront 80 auteurs, qui se réuniront trois fois, et 16 éditeurs-réviseurs, qui se réuniront deux fois avec les auteurs. La portée, le bien-fondé, l’utilité et les autres hypothèses de l’évaluation sont indiquées en détail dans un document de cadrage (IPBES/2/16/Add.2). Le secrétariat conclura des accords avec des institutions partenaires pour la fourniture d’un appui technique approuvé par le Bureau. L’appui technique devrait être financé en partie par la Plateforme et en partie par les contributions en nature approuvées par la Plénière (voir paragraphe 29 ci-après).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière examine et approuve l’étude de cadrage initiale établie par le Groupe d’experts multidisciplinaire et demande au Groupe et au Bureau, dans les limites d’une enveloppe budgétaire convenue, de lancer une évaluation complète après l’étude de cadrage détaillée (14 décembre 2013) |
| Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais du Secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de proposer des candidatures d’experts susceptibles de contribuer à l’étude de cadrage (16 décembre 2013 – 31 janvier 2014) |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais de courriels et de téléconférences, choisit des experts pour l’étude de cadrage, en utilisant les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) (1er–14 février 2014) |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau supervisent l’exercice de cadrage détaillé, y compris l’établissement d’un plan, d’une estimation des coûts et d’une étude de faisabilité (3 mois). Une réunion de cadrage a lieu début avril 2014 |
| Deuxième trimestre | Le rapport de cadrage détaillé est communiqué aux membres de la Plateforme et autres parties prenantes, qui ont deux semaines, au cours de la deuxième moitié d’avril 2014, pour l’examiner et formuler des observations. |
| Deuxième trimestre | Sur la base des résultats de l’exercice de cadrage détaillé et des observations faites par les membres de la Plateforme et les autres parties prenantes, le Groupe et le Bureau décident s’il convient ou non d’entreprendre l’évaluation, à supposer qu’elle puisse être menée dans les limites de l’enveloppe budgétaire approuvée par la Plénière dans la première moitié de mai 2014 |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais du Secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts pour établir le rapport d’évaluation. Les nominations doivent être communiquées au plus tard fin juin 2014 (1,5 mois) |
| Troisième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en utilisant les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) (1er juillet – 15 août 2014) (1,5 mois) |
| Troisième/ quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux préparent l’avant-projet de rapport pour la mi-février 2015 (6 mois). Une première réunion des auteurs se tient en septembre 2014. Des ateliers de dialogue et des réunions de travail au niveau des collectivités avec des détenteurs de connaissances locales et autochtones sont organisés |
| 2015 | Premier trimestre | L’avant-projet de rapport est examiné par les experts jusqu’à fin mars 2015 (1,5-2 mois) |
| Deuxième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux élaborent le deuxième projet de rapport et un avant-projet de résumé à l’intention des décideurs, sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire (avril-juin) (3 mois). Une deuxième réunion des auteurs se tient en juin 2015. |
| Troisième trimestre | Le deuxième projet de rapport et l’avant-projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes en juillet et août 2015 (2 mois) |
| Troisième/ quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent la version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs, sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire en septembre et octobre (2 mois). Une troisième réunion des auteurs se tient en octobre 2015 |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU à la mi-décembre 2015 au plus tard (1,5 mois) |
| 2016 | Premier trimestre | La version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs est communiquée aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final en janvier et février 2016 (1,5-2 mois). Les gouvernements sont vivement encouragés à communiquer des observations écrites sur le projet de résumé à l’intention des décideurs. Ces observations doivent être soumises au secrétariat une semaine avant la quatrième session de la Plénière |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et examine et approuve le résumé à l’intention des décideurs durant sa quatrième session, en mars 2016 |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Réunion de cadrage (40 participants : membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/du Bureau + experts) | Coûts de la réunion (1 semaine, 40 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (30 x 3 000 dollars) | 90 000 |
| Première réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres de Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 membre du personnel d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 85 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (64 x 3 000 dollars) | 192 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Deuxième réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 16 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 membre du personnel d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 101 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (75 x 3 000 dollars) | 225 000 |
| Troisième réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 16 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 membre du personnel d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 101 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (75 x 3 000 dollars) | 225 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2016 | Participation de 2 coprésidents et 2 auteurs coordonnateurs principaux à la quatrième session de la Plénière  | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport (200 pages)) et animation | Traduction des résumés à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, animation | 117 000 |
| **Total** |  |  | **1 071 750**  |

ii) Evaluation thématique des espèces exotiques envahissantes et de la lutte contre leur prolifération

 Hypothèses

1. Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau superviseront un exercice de cadrage détaillé, permettant de définir le plan, les coûts et la faisabilité. Une fois l’approbation obtenue, les membres du Groupe et du Bureau superviseront la mise en place d’un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée pour l’évaluation. Le groupe en question comprendra des coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs. Les experts seront choisis conformément aux procédures pour l’établissement, l’examen, l’acceptation, l’adoption, l’approbation et la publication des rapports d’évaluation et d’autres produits de la Plateforme (voir IPBES/2/9) et travailleront sur la base des mêmes procédures. Les évaluations mondiales impliqueront 50 auteurs, et 10 éditeurs-réviseurs, qui se réuniront deux fois avec les auteurs. La portée, le bien-fondé, l’utilité et les autres hypothèses de l’évaluation sont indiquées en détail dans un document de cadrage (IPBES/2/16/Add.3). Le secrétariat conclura des accords avec des institutions partenaires pour la fourniture d’un appui technique approuvé par le Bureau. L’appui technique devrait être financé en partie par la Plateforme et en partie par les contributions en nature approuvées par la Plénière (voir paragraphe 32 ci-après).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière examine et approuve l’exercice de cadrage initial préparé par le Groupe d’experts multidisciplinaire et demande au Groupe et au Bureau de procéder à une évaluation complète, dans les limites d’une enveloppe budgétaire convenue, après l’achèvement de l’étude de cadrage détaillée (14 décembre 2013) |
| Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais du Secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de proposer des candidatures d’experts susceptibles de contribuer à l’étude de cadrage (16 décembre 2013 – 31 janvier 2014) |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais de courriels et de téléconférences, choisit des experts pour l’étude de cadrage, en utilisant les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) (1er–14 février) |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau supervisent l’exercice de cadrage détaillé, y compris l’établissement d’un plan, d’une estimation des coûts et d’une étude de faisabilité (3 mois). Une réunion de cadrage a lieu début avril |
| Deuxième trimestre | Le rapport de cadrage détaillé est communiqué aux membres de la Plateforme et autres parties prenantes, qui ont deux semaines, au cours de la deuxième moitié d’avril, pour l’examiner et formuler des observations. |
| Deuxième trimestre | Sur la base des résultats de l’exercice de cadrage détaillé et des observations faites par les membres de la Plateforme et les autres parties prenantes, le Groupe et le Bureau décident s’il convient ou non d’entreprendre l’évaluation, à supposer qu’elle puisse être menée dans les limites de l’enveloppe budgétaire approuvée par la Plénière dans la première moitié de mai |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais du Secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts pour établir le rapport d’évaluation. Les nominations doivent être communiquées au plus tard fin juin (1,5 mois) |
| Troisième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en utilisant les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) (1er juillet – 15 août 2014) (1,5 mois) |
| Troisième/ quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux élaborent l’avant-projet de rapport pour la mi-février 2015 (6 mois). Une première réunion des auteurs se tient en septembre 2014.  |
| 2015 | Premier trimestre | L’avant-projet de rapport est examiné par les experts jusqu’à fin mars (1,5-2 mois) |
| Deuxième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonateurs principaux et les auteurs principaux élaborent le deuxième projet de rapport et un avant-projet de résumé à l’intention des décideurs, sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire, entre avril et juin 2015 (3 mois). Une deuxième réunion des auteurs se tient en juin 2015 |
| Troisième trimestre | Le deuxième projet de rapport et l’avant-projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes en juillet et août (2 mois) |
| Troisième/ quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux élaborent la version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs, sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire en septembre et octobre (2 mois). Une troisième réunion des auteurs se tient en octobre 2015 |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU à la mi-décembre 2015 au plus tard (1,5 mois) |
| 2016 | Premier trimestre | La version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs est communiquée aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour un dernier examen en janvier et février 2016 (1,5-2 mois). Les gouvernements sont vivement encouragés à communiquer des observations sur le projet de résumé à l’intention des décideurs. Ces observations doivent être soumises au secrétariat une semaine avant la quatrième session de la Plénière |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et examine et approuve le résumé à l’intention des décideurs durant sa quatrième session en mars 2016 |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût*  |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Réunions de cadrage (25 participants : membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + experts) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (19 x 3 000 dollars) | 57 000 |
| Première réunion des auteurs (50 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres de Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 membre du personnel d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 55 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (41 x 3 000 dollars) | 123 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Deuxième réunion des auteurs (50 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 10 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 membre du personnel d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 65 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (49 x 3 000 dollars) | 147 000 |
| Troisième réunion des auteurs (50 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 10 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 membre du personnel d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 65 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (49 x 3 000 dollars) | 147 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2016 | Participation par 2 coprésidents et 2 auteurs coordonnateurs principaux à la quatrième session de la Plénière  | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport (200 pages) (200 pages)) et animation | Traduction des résumés à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, animation | 117 000 |
| **Total** |  |  | **798 750** |

 Produit 3 c)

 Outils et méthodes pour l’analyse des scénarios et la modélisation de la biodiversité et des services écosystémiques (*d’ici à mars 2017*) sur la base d’une évaluation accélérée (*d’ici à mars 2015*) et d’un guide (*d’ici à août 2015*)

 Hypothèses

1. Les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau superviseront la mise en place d’un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée pour cette évaluation. Le groupe en question comprendra des coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs. Les experts seront choisis conformément aux procédures pour l’établissement, l’examen, l’acceptation, l’adoption, l’approbation et la publication des rapports d’évaluation et d’autres produits de la Plateforme (voir IPBES/2/9) et travailleront sur la base des mêmes procédures. L’évaluation méthodologique impliquera 70 auteurs, qui se réuniront trois fois, et 15 éditeurs-réviseurs, qui se réuniront une fois, consécutivement aux auteurs. Le résumé à l’intention des décideurs sera aussi élaboré durant les réunions d’auteurs. La portée, le bien-fondé, l’utilité et les autres hypothèses de l’évaluation sont indiquées en détail dans un document de cadrage (IPBES/2/16/Add.4). Dans les actions détaillées, qui sont exposées dans le paragraphe 34 ci-après, figure l’étude de cadrage d’une deuxième phase des travaux, qui devrait suivre l’évaluation méthodologique. On compte faire réaliser ces travaux par un groupe d’experts comprenant : a) des experts de la mise au point et de l’utilisation de scénarios et de modèles socio-économiques; b) des experts du Bureau et du Groupe d’experts multidisciplinaire; et c) des décideurs. Ce groupe établira un guide sur la façon d’utiliser les méthodes d’analyse de scénarios et de modélisation dans le contexte de la réalisation des évaluations régionales/sous-régionales, mondiales ou thématiques de la Plateforme. Suite aux conclusions de l’évaluation méthodologique, le groupe travaillera aussi par le biais de téléconférences et d’ateliers avec un large éventail d’experts pour encourager la participation aux activités de la plateforme ainsi que de nouvelles analyses destinées à appuyer les activités et le renforcement des capacités de mise au point, d’utilisation et d’interprétation de scénarios et de modèles. Des efforts seront également faits pour améliorer la disponibilité d’instruments et de données pour la conception et l’expérimentation de ces scénarios et modèles et favoriser l’utilisation d’outils d’aide à la décision. Les travaux s’appuieront sur les directives concernant l’élaboration d’outils et de méthodes d’aide à la décision (voir produit 4 b)). En 2017, la Plénière étudiera la possibilité de donner son approbation aux outils et méthodes plus élaborés ainsi obtenus. Le secrétariat établira les dispositions institutionnelles pour la fourniture d’un appui technique approuvé par le Bureau. L’appui technique sera financé en partie par la Plateforme et en partie par les contributions en nature approuvées par la Plénière (voir paragraphe 35 ci-après).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, examine et approuve l’étude initiale de cadrage établie par le Groupe d’experts multidisciplinaire (14 décembre 2013) |
| Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais du secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts (coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs) pour mener l’évaluation sur la base des résultats de l’étude de cadrage approuvée par la Plénière (9 décembre 2013– 10 janvier 2014) |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par la voie de courriels et de téléconférences, choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en utilisant les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) (11 janvier–24 janvier) |
| Premier/ deuxième/ troisième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent un avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs (25 janvier–25 juillet). Les auteurs se réunissent en février pour élaborer plus avant le plan annoté et les sections et chapitres qui leur ont été assignés, et de nouveau début juillet pour finaliser le rapport et préparer le résumé à l’intention des décideurs |
| Troisième trimestre | Le projet de rapport et le projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes (26 juillet –12 septembre) |
| Troisième/ quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux révisent le projet de rapport et le résumé à l’intention des décideurs sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire (13 septembre –7 novembre). Les auteurs et les éditeurs-réviseurs, avec un petit nombre de membres du Groupe d’experts multidisciplinaire, se réunissent une fois pour établir la version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs (13 septembre–7 novembre) |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU (8 novembre – 5 décembre) |
| Quatrième trimestre | La version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs est communiquée aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour un dernier examen (6 décembre 2014 – 6 février 2015) |
| 2015 | Premier trimestre | Les gouvernements envoient au secrétariat des observations écrites sur le résumé à l’intention des décideurs au plus tard le 31 janvier. |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et approuve le résumé à l’intention des décideurs (après le 8 février) |
| Premier trimestre | Sur la base de l’évaluation méthodologique, la Plénière demande au groupe d’experts de préparer, en vue d’une parution en août 2015 au plus tard, un guide sur l’utilisation de méthodes d’analyse de scénarios et de modélisation pour la réalisation des évaluations régionales/sous-régionales, mondiales ou thématiques sous l’égide de la Plateforme |
| Premier trimestre | Suite aux recommandations de l’évaluation méthodologique, la Plénière demande au groupe d’experts de promouvoir et de stimuler la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes d’analyse de scénarios et de modélisation pour la biodiversité et les services écosystémiques - pour approbation en 2017 |
| Deuxième/ troisième trimestres | Sur la base de l’évaluation méthodologique, le groupe d’experts établit un guide sur la façon d’utiliser les méthodes d’analyse de scénarios et de modélisation pour la réalisation des évaluations régionales/sous-régionales, mondiales ou thématiques sous l’égide de la Plateforme |
| Deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | Suite aux recommandations de l’évaluation méthodologique, le groupe d’experts encourage et stimule la poursuite de la mise au pointd’outils et de méthodes d’analyse de scénarios et de modélisation pour la biodiversité et les services écosystémiques - pour approbation en 2017 |
| 2016 | Premier/ deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | Suite aux recommandations de l’évaluation méthodologique, le groupe d’experts encourage et stimule la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes d’analyse de scénarios et de modélisation pour la biodiversité et les services écosystémiques - pour approbation en 2017 |
| 2017 | Premier trimestre | La Plénière étudie la possibilité de donner son approbation aux outils et méthodes d’analyse de scénarios et de modélisation mis au point de façon plus poussée pour la biodiversité et les services écosystémiques |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

(dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût*  |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Première réunion des auteurs (70 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 75 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (56 x 3 000 dollars) | 168 000 |
| Deuxième réunion des auteurs (70 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 75 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (56 x 3 000 dollars) | 168 000 |
| Troisième réunion des auteurs (70 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 15 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 90 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (68 x 3 000 dollars) | 204 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Participation de 2 coprésidents et de 2 auteurs coordonnateurs principaux à la troisième session de la Plénière  | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport 200 pages)) et animation  | Traduction du résumé à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, animation | 117 000 |
| Réunion du groupe d’experts pour établir le guide (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 20 coprésidents et auteurs coordonnateurs principaux) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (19 x 3 000 dollars) | 57 000 |
| Promotion et diffusion de la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes | À définir/déterminer | 150 000 |
| 2016 | Promotion et diffusion de la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes | À définir/déterminer | 150 000 |
| 2017 | Diffusion des outils d’aide à la décision | Traduction des résumés à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, animation | 50 000 |
| **Total** |  |  | **1 204 250** |

 Produit 3 d)

 Outils et méthodes d’aide à la décision concernant la définition, la détermination et la comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques (*d’ici à mars 2017*), sur la base d’une évaluation accélérée (*d’ici à mars 2015*) et d’un guide (*d’ici à août 2015*)

 Hypothèses

1. Les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau superviseront la mise en place d’un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée pour l’évaluation des méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur, qui comprendra des coprésidents, des auteurs coordonnateurs principaux, des auteurs principaux et des éditeurs-réviseurs. Les experts seront choisis conformément aux procédures pour l’établissement, l’examen, l’acceptation, l’adoption, l’approbation et la publication des rapports d’évaluation et d’autres produits de la Plateforme (voir IPBES/2/9) et travailleront sur la base des mêmes procédures. L’évaluation méthodologique impliquera 80 auteurs, qui se réuniront deux fois, et 18 éditeurs-réviseurs, qui se réuniront une fois, consécutivement aux auteurs. Le résumé à l’intention des décideurs sera aussi élaboré durant les réunions des auteurs. La portée, le bien-fondé, l’utilité et les autres hypothèses de l’évaluation sont indiquées en détail dans un document de cadrage (IPBES/2/16/Add.5). Dans les actions détaillées, qui sont exposées dans le paragraphe 37 ci-après, figure l’étude de cadrage d’une deuxième phase des travaux, qui devrait suivre l’évaluation méthodologique. On compte faire réaliser ces travaux par un groupe d’experts qui établira un guide sur la façon d’utiliser les méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur lors des évaluations régionales/sous-régionales, mondiales ou thématiques dans le cadre de la Plateforme. En outre, suite aux conclusions de l’évaluation méthodologique, le groupe d’experts s’emploiera à promouvoir et stimuler la poursuite de la mise au point d’outils pour la définition, la détermination et la comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques, par exemple en rendant ces outils accessibles aux responsables nationaux et locaux des stratégies et de la planification en matière de développement ou de réduction de la pauvreté ou en assurant la prise en compte des valeurs économiques, sanitaires et sociales dans les processus décisionnels aux niveaux des autorités gouvernementales, du secteur privé et de la société civile. Les travaux s’appuieront sur les directives concernant l’élaboration d’outils et de méthodes d’aide à la décision (voir produit 4 b)). En 2017, la Plénière étudiera la possibilité de donner son approbation aux outils et méthodes plus élaborés ainsi obtenus. Le secrétariat établira les dispositions institutionnelles pour la fourniture d’un appui technique approuvé par le Bureau. L’appui technique sera financé en partie par la Plateforme et en partie par les contributions en nature approuvées par la Plénière (voir paragraphe 38 ci-après).

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, examine et approuve l’étude initiale de cadrage établie par le Groupe d’experts multidisciplinaire (14 décembre 2013) |
| Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par le biais du secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts (coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs) pour mener l’évaluation sur la base des résultats de l’étude de cadrage approuvée par la Plénière (9 décembre 2013– 10 janvier 2014) |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par la voie de courriels et de téléconférences, choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en utilisant les critères de sélection approuvés (voir IPBES/2/9) (11 janvier–24 janvier) |
| Premier/ deuxième/ troisième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent un avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs (25 janvier–25 juillet 2014). Les auteurs se réunissent en février pour élaborer plus avant le plan annoté et les sections et chapitres qui leur ont été assignés, et de nouveau début juillet pour finaliser le rapport et préparer le résumé à l’intention des décideurs |
| Troisième trimestre | Le projet de rapport et le projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes (26 juillet –12 septembre 2014) |
| Troisième/ quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux révisent le projet de rapport et le résumé à l’intention des décideurs, sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire. Les auteurs et les éditeurs-réviseurs, avec un petit nombre de membres du Groupe d’experts multidisciplinaire, se réunissent une fois pour établir la version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs (13 septembre –7 novembre) |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues de l’ONU (8 novembre – 5 décembre 2014) |
| Quatrième trimestre | La version finale du rapport et du résumé à l’intention des décideurs est communiquée aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour un dernier examen (6 décembre 2014 – 6 février 2015) |
| 2015 | Premier trimestre | Les gouvernements envoient au secrétariat des observations écrites sur le résumé à l’intention des décideurs au plus tard le 31 janvier |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et approuve le résumé à l’intention des décideurs (après le 8 février) |
| Premier trimestre | Sur la base de l’évaluation méthodologique, la Plénière demande au groupe d’experts de préparer un guide sur la façon d’utiliser les méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques pour la réalisation des évaluations régionales/sous-régionales, mondiales ou thématiques dans le cadre de la Plateforme - à produire d’ici à août 2015. |
| Premier trimestre | Suite aux recommandations de l’évaluation méthodologique, la Plénière demande au groupe d’experts d’encourager et de stimuler la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques - pour approbation en 2017 |
| Deuxième/ troisième trimestres | Sur la base de l’évaluation méthodologique, le groupe d’experts établit un guide sur la façon d’utiliser les méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques pour la réalisation des évaluations régionales/sous-régionales, mondiales ou thématiques dans le cadre de la Plateforme |
| Deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | Suite aux recommandations de l’évaluation méthodologique, le groupe d’experts encourage et stimule la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques - pour approbation en 2017 |
| 2016 | Deuxième/ troisième/ quatrième trimestres | Suite aux recommandations de l’évaluation méthodologique, le groupe d’experts encourage et stimule la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques - pour approbation en 2017 |
| 2017 | Premier trimestre | La Plénière étudie la possibilité de donner son approbation aux outils et méthodes plus élaborés de définition, détermination et comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût*  |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Première réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 85 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
|  | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (64 x 3 000 dollars) | 192 000 |
|  | Deuxième réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 85 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
|  | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (64 x 3 000 dollars) | 192 000 |
|  | Troisième réunion des auteurs (80 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 18 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 103 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
|  | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (78 x 3 000 dollars) | 234 000 |
|  | Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Participation de 2 coprésidents et de 2 auteurs coordonnateurs principaux à la troisième session de la Plénière | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
|  | Diffusion (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport 200 pages)) et animation  | Traduction du résumé à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, animation | 117 000 |
|  | Réunion du groupe d’experts pour établir le guide (5 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/Bureau + 20 coprésidents et auteurs coordonnateurs principaux) | Coûts de la réunion (1 semaine, 25 participants) (25 % en nature) | 7 500 |
|  | Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (19 x 3 000 dollars) | 57 000 |
|  | Promotion et catalysation de la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes | À définir/déterminer | 150 000 |
| 2016 | Promotion et catalysation de la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes | À définir/déterminer | 150 000 |
| 2017 | Diffusion des outils d’aide à la décision | Traduction des résumés à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication, animation | 50 000 |
| **Total** |  |  | **1 282 250** |

 Objectif 4

 Faire connaître et évaluer les activités de la Plateforme, ses produits et ses conclusions

 Produit 4 a)

 Catalogue des évaluations pertinentes (*à compter de 2014*)[[2]](#footnote-2)

 Hypothèses

1. Le catalogue des évaluations pertinentes servira de base à des examens critiques périodiques du paysage des évaluations et des enseignements qu’elles procurent et couvrira les évaluations thématiques et exhaustives pertinentes au niveau national, les évaluations aussi bien en cours que prévues et les études pertinentes concernant les différents systèmes de connaissances, y compris les connaissances autochtones et locales ou les sciences citoyennes. Le catalogue continuera à être géré en ligne de manière à ce que les spécialistes des évaluations puissent ajouter des informations sur leurs propres travaux, ce qui permettra de faire en sorte qu’il soit efficacement tiré parti des données d’expérience de ceux qui connaissent bien les évaluations et qu’il soit tenu compte de ces enseignements dans les activités de la Plateforme. Une catégorie spécifique couvrant les évaluations en cours, prévues et envisagées sera créée et régulièrement mise à jour à compter de 2014 pour suivre les évolutions du paysage des évaluations. Celles-ci pourront ainsi être prises en considération lors de la hiérarchisation et du cadrage des évaluations de la Plateforme, afin d’éviter les chevauchements et d’envisager les collaborations possibles. Ce catalogue dynamique devrait devenir un important mécanisme d’échange d’informations pertinentes sur la situation au plan des évaluations présentant un intérêt pour la biodiversité et les services écosystémiques. C’est le secrétariat, sous les auspices du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, qui sera chargé de la gestion de ce catalogue, ainsi que de l’examen des enseignements tirés.

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, demande au secrétariat de continuer à gérer le catalogue en ligne des évaluations et à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants, et de présenter un autre tour d’horizon des évaluations et des enseignements tirés suffisamment tôt pour éclairer l’examen de la Plateforme (voir produit 4 d)) et les débats sur le prochain programme de travail |
| 2014 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne des évaluations, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon des évaluations et des enseignements tirés de ces dernières, selon que de besoin |
| 2015 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne des évaluations, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon des évaluations et des enseignements tirés de ces dernières, selon que de besoin |
| 2016 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne des évaluations, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon des évaluations et des enseignements tirés de ces dernières, selon que de besoin |
| 2017 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne des évaluations, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon des évaluations et des enseignements tirés de ces dernières suffisamment tôt pour éclairer l’examen de la Plateforme (voir produit 4 d)) |
| 2018 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne des évaluations, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon des évaluations et des enseignements tirés de ces dernières suffisamment tôt pour éclairer les débats sur le prochain programme de travail |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| 2014 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateurs équivalent plein temps | 30 000 |
| 2015 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateurs équivalent plein temps | 30 000 |
| 2016 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateurs équivalent plein temps | 30 000 |
| 2017 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateurs équivalent plein temps | 30 000 |
| 2018 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateurs équivalent plein temps | 30 000 |
| **Total** |  |  | **150 000** |

 Produit 4 b)

 Catalogue d’outils et de méthodes d’aide à la décision *(élaboration en 2014 et publication en 2015)*

 Hypothèses

1. Il existe un large éventail d’outils et de méthodes qui présentent un intérêt pour la Plateforme et les activités connexes, dont les suivants : modélisation et suivi des modes de production et de consommation et de leurs incidences sur la biodiversité et les services écosystémiques; scénarios et autres techniques de prévision; analyse des risques; analyse coûts-avantages; méthodes de définition, détermination et comptabilisation de la valeur; indicateurs; et méthodes d’évaluation. Le catalogue dynamique des outils et méthodes devrait constituer un important mécanisme d’échange d’informations pertinentes sur les outils et méthodes intéressant la biodiversité et les services écosystémiques. Un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée, dirigé par le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau, sera établi pour un an afin de mettre au point le catalogue et de définir des orientations sur la façon dont la poursuite de la mise au point d’outils et de méthodes d’aide à la décision pourrait être encouragée et catalysée dans le cadre de la Plateforme. Ce groupe sera composé de 50 experts, notamment des membres du Bureau, du Groupe d’experts multidisciplinaire, de l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités, de l’équipe spéciale sur les connaissances et les données ainsi que d’autres experts désignés. Il recevra l’appui du secrétariat. C’est au secrétariat, sous les auspices du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, qu’il appartiendra de gérer le catalogue des outils et méthodes pertinents d’aide à la décision.

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, demande au Groupe d’experts multidisciplinaire et au Bureau, avec le concours d’un groupe d’experts doté d’un mandat précis à durée déterminée, de mettre au point un catalogue des outils et méthodes d’aide à la décision, de définir des orientations sur la façon dont l’élaboration plus poussée de ces outils et méthodes pourrait être encouragée et catalysée dans le cadre de la Plateforme et de soumettre le catalogue et les orientations pour examen par la Plénière à sa troisième session |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau demandent que des candidatures d’experts soient présentées et sélectionnent des experts conformément aux règles de la plateforme |
| Deuxième / troisième / quatrième trimestres | Le groupe d’experts, sous la direction du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, met au point un catalogue des outils et méthodes d’aide à la décision, qui servira de base à un portefeuille évolutif d’outils et de méthodes de ce type. Il définit aussi des orientations sur la façon dont l’élaboration plus poussée de ces outils et méthodes pourrait être encouragée et catalysée dans le cadre de la Plateforme  |
| 2015 | Premier trimestre | Le catalogue et les orientations sont soumis à la Plénière à sa troisième session pour approbation |
| Premier trimestre | La Plénière, à sa troisième session, examine et approuve le catalogue et les orientations et demande au secrétariat de publier et gérer un catalogue dynamique d’outils et de méthodes d’aide à la décision, de collaborer avec les réseaux et initiatives existants pour l’améliorer encore et de présenter un tour d’horizon de ces outils et méthodes et des enseignements tirés suffisamment tôt pour éclairer l’examen de la Plateforme (voir produit 4 d)) et les débats sur le prochain programme de travail |
| Deuxième/troisième/ quatrième trimestres | Le secrétariat publie le catalogue d’outils et de méthodes de façon que les décideurs puissent y avoir accès en tant que source d’information pour soutenir l’établissement et l’utilisation d’autres produits de la Plateforme. Il gère le catalogue dynamique, collabore avec les réseaux et initiatives existants pour l’améliorer encore et et établit des tours d’horizon des outils et méthodes disponibles et des enseignements tirés dans ce domaine, selon que de besoin |
| 2016 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon des outils et méthodes d’aide à la décision et des enseignements tirés dans ce domaine, selon que de besoin |
| 2017 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon des outils et méthodes d’aide à la décision et des enseignements tirés dans ce domaine suffisamment tôt pour éclairer l’examen de la Plateforme (produit 4 d)) |
| 2018 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat continue à gérer le catalogue en ligne, à l’améliorer en collaboration avec les réseaux et initiatives existants et à établir des tours d’horizon outils et méthodes d’aide à la décision et des enseignements tirés dans ce domaine suffisamment tôt pour éclairer les débats sur le prochain programme de travail |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

(dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Groupe d’experts multidisciplinaire (10 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau + 40 experts/partenaires stratégiques) | Coûts des réunions (1 semaine, 50 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (25 x 3 000 dollars) | 75 000 |
| Appui technique | 0,2 poste d’administrateur équivalent plein temps | 30 000 |
| 2015 | Traduction, publication, animation | Guide de 10 pages | 50 000 |
| Appui technique | 0,2 poste d’administrateur équivalent plein temps | 30 000 |
| 2016 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateur équivalent plein temps | 30 000 |
| 2017 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateur équivalent plein temps | 30 000 |
| 2018 | Appui technique | 0,2 poste d’administrateur équivalent plein temps | 30 000 |
| **Total** |  |  | **286 250** |

 Produit 4 c)

 Ensemble de stratégies, produits et processus de communication, d’animation et de mobilisation *(à partir de 2014)*

 Hypothèses

1. La communication, l’animation et la mobilisation des parties prenantes ont été identifiées comme des éléments essentiels pour la pertinence, l’efficacité, la crédibilité et le succès global de la Plateforme. La Plénière envisagera sans doute d’adopter les principes, orientations et cadre régissant les communications de la Plateforme (voir IPBES/2/12) ainsi que la stratégie de mobilisation des parties prenantes (voir IPBES/2/13), afin de garantir leur mise en œuvre intégrée et synergique à travers le programme de travail. Il est envisagé de maintenir les stratégies à l’étude et de les compléter par un plan de mobilisation. On se servira de téléconférences et d’outils en ligne pour faire connaître les divers moyens et possibilités de participer aux activités de la Plateforme et d’utiliser ses produits. L’implication des parties prenantes sera facilitée en soutenant le développement des capacités institutionnelles sous la forme de plateformes, réseaux et centres d’excellence aux niveaux régional et sous-régional (voir produit 1 b)). Les principes, orientations et cadre serviront de base à l’élaboration des stratégies de communication et d’animation que la Plateforme mettra en œuvre successivement pour des produits spécifiques. Les activités de communication viseront toutes les parties prenantes de la Plateforme, y compris les médias et l’ensemble du public. Le secrétariat devrait coordonner la mise en œuvre du produit, sous la supervision et avec la contribution active du Bureau et du Groupe d’experts multidisciplinaire, notamment pour ce qui est de la communication sur des questions spécifiques et de la mobilisation des communautés d’experts, témoignant de l’approche multidisciplinaire de la Plateforme. La réalisation de ce produit exigera la coopération avec des partenaires stratégiques, y compris des agences média et des agences de communication externes.

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, étudie la possibilité d’adopter la stratégie de mobilisation des parties prenantes afin d’assurer sa mise en œuvre à travers le programme de travail de la Plateforme et de lancer l’élaboration d’un plan de mobilisation des parties prenantes, avec des prévisions de coûts, pour examen par la Plénière à sa troisième session |
|  |  | La Plénière, à sa deuxième session, étudie la possibilité d’adopter les principes, les orientations et le cadre régissant les communications de la Plateforme, afin d’assurer leur mise en œuvre à travers le programme de travail. |
|  |  | La Plénière, à sa deuxième session, étudie la possibilité de demander au secrétariat d’élaborer, sous la supervision du Bureau et en coopération avec le Groupe d’experts multidisciplinaire, la première stratégie de communication et d’animation de la Plateforme sur la base de l’analyse des besoins d’information des principales cibles de la Plateforme et des actuelles initiatives de communication des organisations compétentes dont la Plateforme pourrait tirer parti, pour examen par la Plénière à sa troisième session. |
|  |  | La Plénière, à sa deuxième session, étudie la possibilité d’adopter le logo de la Plateforme et le projet de politique pour son utilisation, tel que contenu dans l’annexe III des principes, orientations et cadre régissant les communications de la Plateforme |
|  |  | La Plénière, à sa deuxième session, étudie les partenaires stratégiques potentiels pour la mise en œuvre aussi bien de la stratégie de mobilisation des parties prenantes que de la stratégie de communication et d’animation |
|  |  | La Plénière, à sa deuxième session, étudie les offres potentielles d’appui technique en nature et demande au Bureau et au secrétariat d’établir les dispositions institutionnelles nécessaires pour donner effet à cet appui technique |
| 2014 | Premier trimestre | Le Bureau et le secrétariat établissent les différents accords de partenariat stratégique avec les institutions, réseaux et initiatives choisis ainsi que les dispositions institutionnelles nécessaires pour donner effet à cet appui technique |
| Premier/deuxième /troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat, sous la supervision du Bureau et en coopération avec le Groupe d’experts multidisciplinaire, élabore la stratégie de communication et d’animation, conformément à la demande formulée par la Plénière à sa deuxième session, pour examen à la troisième session |
|  | Le plan de mobilisation des parties prenantes est mis au point conformément à la demande formulée par la Plénière à sa deuxième session, pour examen à la troisième session |
| 2015 | Premier trimestre | La Plénière, à sa troisième session, étudie la possibilité d’adopter sa première stratégie de communication |
|  | La Plénière, à sa troisième session, étudie la possibilité d’adopter le plan de mobilisation des parties prenantes |
| Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat, en coopération avec le Bureau, le Groupe d’experts multidisciplinaire, les partenaires stratégiques potentiels et les parties concernées, selon que de besoin, met en œuvre le plan de mobilisation des parties prenantes et la stratégie de communication et d’animation |
| 2016 | Premier trimestre | La Plénière, à sa quatrième session, sur la base de l’examen à mi-parcours de la Plateforme, étudie la nécessité d’apporter des révisions au plan de mobilisation des parties prenantes et à la stratégie de communication et d’animation, en particulier aux fins des prochains produits |
| Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat, sous la supervision du Bureau et en coopération avec le Groupe d’experts multidisciplinaire, les partenaires stratégiques et les parties concernées, selon que de besoin, révise le plan de mobilisation des parties prenantes et la stratégie de communication et d’animation, suite à une demande de la Plénière à sa quatrième session |
| 2017 | Premier trimestre | La Plénière, à sa cinquième session, examine les progrès réalisés dans le domaine de la mise en œuvre ainsi que l’évolution du plan de mobilisation des parties prenantes et de la stratégie de communication et d’animation  |
| Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat, en coopération avec le Bureau, le Groupe d’experts multidisciplinaire et les partenaires stratégiques potentiels et avec le soutien des parties prenantes, selon que de besoin, poursuit la mise en œuvre |
| 2018 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le secrétariat, en coopération avec le Bureau, le Groupe d’experts multidisciplinaire et les partenaires stratégiques potentiels et avec le soutien des parties prenantes, selon que de besoin, poursuit la mise en œuvre |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

 (dollars des États-Unis)

| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| --- | --- | --- | --- |
| 2014 | Appui en matière d’Internet et de médias sociaux | Hébergement, gestion technique, maintenance et aide à la gestion des contenus, y compris l’établissement et l’organisation de forums en ligne, rédaction et diffusion de lettres d’information, etc.  | 45 000  |
| Appui en matière de moyens audiovisuels | Entretiens, messages d’intérêt public, événements inauguraux, photographies et clips vidéo dans toutes les langues de l’ONU, le cas échéant | 100 000 |
| Appui en matière de médias | Organisation d’événements médiatiques, lancement des produits de la plateforme, développement de synthèses et de kits pour les médias, conférences de presse e, liaison avec les réunions de la plateforme, etc. | 40 000 |
| Matériels d’animation et de communication imprimés, à l’exclusion des rapports et documents officiels | Impression de plaquettes, bannières, affiches et feuilles d’information dans toutes les langues de l’ONU, le cas échéant | 90 000 |
| 2015 | Appui en matière d’Internet et de médias sociaux | Comme ci-dessus | 45 000  |
| Appui en matière de moyens audiovisuels | Comme ci-dessus | 50 000 |
| Appui en matière de médias | Comme ci-dessus | 30 000 |
| Matériels d’animation et de communication imprimés, à l’exclusion des rapports et documents officiels | Comme ci-dessus | 90 000 |
| 2016 | Appui en matière d’Internet et de médias sociaux | Comme ci-dessus | 45 000  |
| Appui en matière de moyens audiovisuels | Comme ci-dessus | 50 000 |
| Appui en matière de médias | Comme ci-dessus | 30 000 |
| Matériels d’animation et de communication imprimés, à l’exclusion des rapports et documents officiels | Comme ci-dessus | 90 000 |
| 2017 | Appui en matière d’Internet et de médias sociaux | Comme ci-dessus | 45 000  |
| Appui en matière de moyens audiovisuels | Comme ci-dessus | 50 000 |
| Appui en matière de médias | Comme ci-dessus | 30 000 |
| Matériels d’animation et de communication imprimés, à l’exclusion des rapports et documents officiels | Comme ci-dessus | 90 000 |
| 2018 | Appui en matière d’Internet et de médias sociaux | Comme ci-dessus | 45 000  |
| Appui en matière de moyens audiovisuels | Comme ci-dessus | 120 000 |
| Appui en matière de médias | Comme ci-dessus | 30 000 |
| Matériels d’animation et de communication imprimés, à l’exclusion des rapports et documents officiels | Comme ci-dessus | 90 000 |
| **Total** |  |  | **1 205 000** |

 Produit 4 d)

 Examens de l’efficacité des orientations, procédures, méthodes et approches visant à guider le développement futur de la Plateforme (*milieu 2016-fin décembre 2018*)

 Hypothèses

1. À mi-parcours et vers la fin de la période 2014-2018, la Plateforme pourra tirer parti des leçons apprises, qui l’aideront dans la conception des programmes de travail ultérieurs. Cet exercice devrait se poursuivre tout au long de la période du programme de travail, et plus particulièrement dans ses dernières phases. Les principaux enseignements seront identifiés au fur et à mesure qu’ils apparaissent de façon à pouvoir les utiliser en temps voulu pour éviter toute incidence négative sur la pertinence, la crédibilité et la légitimité de la Plateforme.

 Actions, étapes intermédiaires et dispositions institutionnelles

1. Les actions à mener sont indiquées ci-après :

| *Calendrier* | *Actions/dispositions institutionnelles* |
| --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa deuxième session, demande au Bureau et au Groupe d’experts multidisciplinaire de définir une procédure, un cadre et un mandat pour un examen indépendant à mi-parcours de la Plateforme et de lui soumettre à sa troisième session une proposition sur la composition d’une équipe d’examen indépendante |
| 2014 | Premier/deuxième/ troisième/quatrième trimestres | Le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire élaborent une réponse à la demande formulée par la Plénière à sa deuxième session, pour présentation à celle-ci à sa troisième session |
| 2015 | Quatrième trimestre | La Plénière, à sa troisième session, étudie la possibilité d’adopter la procédure, le cadre et le mandat pour l’examen à mi-parcours indépendant de la Plateforme. Elle étudie également la possibilité de constituer une équipe indépendante pour entreprendre l’examen et lui faire rapport à sa quatrième session |
| Deuxième/troisième/ quatrième trimestres | L’équipe d’examen indépendante entreprend l’examen à mi-parcours de la Plateforme et fait rapport à la Plénière à sa quatrième session |
| 2016 | Premier trimestre | La Plénière, à sa quatrième session, étudie les résultats de l’examen à mi-parcours et toute action devant faire suite aux recommandations contenues dans le rapport correspondant. Elle étudie également la possibilité de demander au Bureau et au Groupe d’experts multidisciplinaire de définir la procédure, le cadre et le mandat pour un examen indépendant à l’achèvement du programme de travail et de soumettre une proposition sur la composition d’une équipe indépendante d’examen à sa cinquième session |
| Deuxième/troisième/ quatrième trimestres | Le Bureau et le Groupe d’experts préparent leur réponse à la demande formulée par la Plénière à sa quatrième session pour présentation à celle-ci à sa cinquième session |
| 2017 | Premier trimestre | La Plénière, à sa cinquième session, étudie la possibilité d’adopter la procédure, le cadre et le mandat pour un examen indépendant du programme de travail en fin de parcours. Elle étudie également la possibilité de constituer une équipe indépendante pour entreprendre l’examen et lui faire rapport à sa sixième session |
| Deuxième/troisième/ quatrième trimestres | L’équipe indépendante d’examen entreprend l’examen du programme de travail en fin de parcours et fait rapport à la Plénière à sa sixième session de façon à éclairer les débats sur le programme de travail suivant |
| 2018 | Premier trimestre | La Plénière, à sa sixième session, étudie les résultats de l’examen du programme de travail en fin de parcours et toute action devant faire suite aux recommandations contenues dans le rapport correspondant, en particulier celles qui concernent le programme de travail suivant |

 Prévisions de coûts

1. Les prévisions de coûts sont les suivantes :

(Dollars des États-Unis)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Année* | *Postes de dépense* | *Hypothèses* | *Coût* |
| 2015 | Appui technique (consultant)  | Examen à mi-parcours | 36 000 |
| 2017 | Appui technique (consultant) | Examen en fin de parcours | 84 000 |
| **Total** |  |  | **120 000** |

Tableau 1

**Prévisions de coûts pour la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2014–2018, par produit**

(dollars des États-Unis)

| *Produit* |  *2014* |  *2015* |  *2016* |  *2017* | *2018* |  *2014-2018* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   |  |  |  |  |  |  |
| 1 a) | 258 750 | 172 500 | 258 750 | 172 500 | 258 750 | **1 121 250** |
| 1 b) | 450 000 | 450 000 | 450 000 | 450 000 | 450 000 | **2 250 000** |
| 1 c) | 209 250 | 249 750 | 50 000 | - | - | **509000** |
| 1 d) | 172 500 | 258 750 | 172 500 | 258 750 | 172 500 | **1 035 000** |
|   |  |  |  |  |  |  |
| 2 a) | 86 250 | 50 000 | - | - | - | **136 250** |
| 2 b) | 396 250 | 1 931 250 | 3 585 000 | 1 830 000 | - | **7 742 500** |
| 2 c) | - | 146 250 | 712 500 | 712 500 | 1 432 500 | **3 003 750** |
|   |  |  |  |  |  |  |
| 3 a) | 690 750 | 126 000 | - | - | - | **816 750** |
| 3 b) i) | 383 250 | 562 500 | 126 000 | - | - | **1 071 750** |
| 3 b) ii) | 273 750 | 399 000 | 126 000 | - | - | **798 750** |
| 3 c) | 663 750 | 340 500 | 150 000 | 50 000 | - | **1 204 250** |
| 3 d) | 741 750 | 340 500 | 150 000 | 50 000 | - | **1 282 250** |
|   |  |  |  |  |  |  |
| 4 a) | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | **150 000** |
| 4 b) | 116 250 | 80 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | **286 250** |
| 4 c) | 275 000 | 215 000 | 215 000 | 215 000 | 285 000 | **1 205 000** |
| 4 d) | - | 36 000 | - | 84 000 | - | **120 000** |
|   |  |  |  |  |  |  |
| **Total** | **4 747 500** | **5 388 000** | **6 055 750** | **3 882 750** | **2 658 750** | **22 732 750** |

Tableau 2

**Liste indicative des possibilités de contributions et d’appui en nature pour répondre rapidement aux besoins de renforcement des capacités**

|  |
| --- |
| **Objectif 1 : Renforcer les capacités et les connaissances à l’interface science-politique pour que la Plateforme puisse s’acquitter de ses principales fonctions** |
| Accueillir des réunions du forum avec les sources traditionnelles et potentielles de financement, au cours desquelles les activités de renforcement des capacités seraient hiérarchisées et catalysées |
| Fournir un appui technique à l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités |
| Contribuer à répondre aux besoins de renforcement des capacités en soutenant un programme de bourses de recherche pour former de jeunes administrateurs de différentes origines à l’établissement d’une interface entre la science et la politique et en renforçant les capacités humaines nécessaires aux régions, sous-régions et pays pour qu’ils participent efficacement aux travaux de la Plateforme |
| Contribuer à répondre aux besoins de renforcement des capacités en soutenant le développement de réseaux/plateformes régionales ou sous-régionales et en renforçant les capacités institutionnelles nécessaires aux régions, sous-régions et pays pour mieux auto-organiser leur participation aux travaux de la Plateforme |
| Accueillir les réunions d’analyse prospective et de hiérarchisation des connaissances |
| Fournir un appui technique à l’équipe spéciale sur la gestion des connaissances et des données |
| **Objectif 2 : Renforcer l’interface scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques aux niveaux sous-régional, régional et mondial** |
| Accueillir des réunions de groupes d’experts sur les évaluations régionales/sous-régionales et mondiales |
| Fournir un appui technique concernant les évaluations régionales/sous-régionales et mondiales |
| **Objectif 3 : Renforcer l’interface l’interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques s’agissant des questions thématiques et méthodologiques** |
| Accueillir des réunions de groupes d’experts sur les questions thématiques et méthodologiques |
| Fournir un appui technique concernant les questions thématiques et méthodologiques |
| **Objectif 4 : Faire connaître et évaluer les activités de la Plateforme, ses produits et ses conclusions** |
| Accueillir une réunion du groupe d’experts pour l’élaboration d’un guide sur les outils et méthodes d’aide à la décision |
| Fournir un appui technique en matière de communication et de mobilisation des parties prenantes |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

1. \* IPBES/2/1. [↑](#footnote-ref-1)
2. En réponse à une demande de la Plénière, un catalogue en ligne des évaluations, y compris les évaluations thématiques et exhaustives menées aux niveaux national, régional, sous-régional et mondial a été établi et sera mis à disposition par le biais du site Internet de la Plateforme. [↑](#footnote-ref-2)